



Association Départementale des Chasseurs de Petit Gibier de l'Allier

Bulletin information n°20

Février 2025- Mars 2025

L'exemple nous vient de la FDC du Nord



Siège social : Fontys 03600 Hyds

Secrétariat : 5 place de la Chaume 03420 Marcillat-en-Combrailles

Mail : adcpq03@orange.fr

Le mot du Président



Chers amis lecteurs,

Certes, nous sommes en mars. Le début de l'année est déjà loin, mais c'est seulement la semaine dernière que je reçois le bulletin « Chasser en FICIF » de février 2025, auquel je suis abonné, comme à bien d'autres publications cynégétiques. J'ouvre la première page de ce remarquable magazine et je parcours l'éditorial de Philippe Waquet, Président de la FICIF, qui commence ainsi :

« Chers adhérents,

En ce début d'année nouvelle, permettez-moi de vous présenter mes vœux les plus chaleureux : que 2025 nous apporte moins de pluie et davantage de petit gibier »

Pour la pluie, ce n'est pas gagné, mais pour le message concernant le petit gibier, bravo et félicitations ! Pour une fois, l'accent n'est pas mis exclusivement sur la régulation des espèces de grand gibier en voie d'expansion, mais au contraire sur la protection des espèces petit gibier en voie de raréfaction pour la plupart d'entre elles. La suite des articles traite de tous les sujets actuels en donnant au petit gibier la place qu'il mérite au sein de notre univers de chasseurs.

Si seulement toutes les fédérations départementales pouvaient, ne serait-ce qu'évoquer le même type de souhaits, nous pourrions être fiers de faire partie d'un ensemble cohérent de chasseurs aux objectifs alignés.

Néanmoins l'espoir est bien présent : au travers de tous nos contacts entre l'Association Départementale de l'Allier et les autres associations départementales et cynégétiques, j'ai le sentiment qu'un véritable souffle de renouveau et d'espoir pourrait soutenir l'action que nous menons en faveur du petit gibier.

Le temps de l'inter-saison, rêvons un peu d'une France repeuplée de faisans, de perdrix et de canards, dans laquelle le Bourbonnais aurait légitimement une place de choix !

En attendant, notre bulletin nous emmène ce mois-ci, dans les plaines céréalières du Nord de la France, terre de prédilection du perdreau gris.

Bon lecture à tous !

Bien amicalement en Saint-Hubert

Thierry PAULHAC

Le NORD donne l'exemple

Interview de Simon Régin, Président de la Fédération Départementale de Chasse du Nord

EXTRAITS DE L'INTERVIEW PUBLIE DANS NOS CHASSES N°782 DE NOVEMBRE 2024

Ne pas réduire la perdrix grise à un oiseau de tir !

Le petit gibier naturel ne se porte pas comme un charme... Avez-vous un plan, ou des idées pour remédier à cela ?

S.R - En effet, c'est un euphémisme. Cette année n'est pas un grand millésime. Pour le lièvre, la situation est contrastée. L'excellent alterne avec le moins bon. Des épisodes épidémiques à l'été 2023 ont laissé quelques poches de vide à travers le département mais, de manière claire, le lièvre reste le Roi de la plaine et ceux qui pondèrent leurs prélèvements continuent à jouir d'une belle population. Le faisan poursuit son développement et c'est une belle nouvelle. Je veux clairement aider et accélérer ce développement. Nous avons mis en œuvre une politique faisan. Elle pourrait être encore plus ambitieuse, ce n'est pas faux. Mais, il faut également garder à l'esprit que notre département est très particulier. Il faut trouver une politique départementale qui puisse être adaptée à de très fortes différences de territoires. Des cotes flamandes jusqu'aux limites de l'avesnois, il faut 2h 30 de route et plus de 200 km ! Donc, de manière transparente, dans un premier temps, il convenait d'amorcer cette politique faisan avec une première cote taillée au mieux face à cette diversité. L'étape suivante sera de déterminer, en concertation avec les chasseurs et les sociétés de chasse, la direction que l'on souhaite donner à la politique faisan. Je suis intimement convaincu que le faisan naturel dans le Nord n'est pas une chimère. En s'en donnant les moyens, nous pouvons faire de grandes choses. Je profite également de cette tribune ouverte pour passer un message important à ceux qui veulent appliquer localement de grands projets ambitieux comme peuvent l'être les GIC. Le lendemain de mon élection, je prenais la route du Cambrésis pour fêter les 20 ans du GIC faisan local. Le bilan présenté de ces 20 ans a été une bouchée d'oxygène magnifique pour moi. Les idées et la volonté farouche de quelques-uns peuvent faire naître des projets fabuleux à grande échelle. De manière générale, vous nous trouverez toujours à vos côtés pour vous aider dans ces démarches volontaires de gestion d'une espèce à large échelle. Comme j'ai pu l'expliquer à nos adhérents il y a quelques jours à travers une courte vidéo, j'ai l'ambition de faire du petit gibier naturel le fer de lance de notre politique fédérale de cette seconde partie de mandat. Nous avons les ressources au sein de la FDC59 pour relever ce défi. J'en suis certain. De manière générale, mon ambition pour le petit gibier est d'en faire des espèces parapluies. Travailler au développement de ces espèces implique d'agir sur les capacités d'accueil des territoires avec le monde agricole avec qui nous entretenons des relations constructives, et sur la régulation des ESOD (sur lesquelles nous pouvons encore agir). Ces leviers d'action bénéficieront à tout un cortège d'autres espèces car les difficultés que le petit gibier affronte touchent également les autres espèces inféodées à ces milieux.

Donc, vous croyez toujours en la perdrix grise ?

S.R - Clairement oui. Le fond de l'air est au défaitisme et à la facilité de réduire l'espèce à un oiseau de tir. Ce n'est pas ma vision des choses ni celle de mon conseil d'administration. J'aime aller sur le terrain au contact de ceux qui gèrent les territoires. Lorsque j'entends leurs récits, pas si lointains, je ne peux s'empêcher d'avoir le cœur serré. Je ne suis pas naïf et je sais pertinemment que nous ne reconnaitrons pas ces années là. Mais je ne veux pas être celui qui renoncera. J'ai proposé au conseil d'administration la création d'un « réseau Perdrix » à l'échelle du département. L'objectif est d'identifier les passionnés trop esseulés et de les fédérer dans un réseau de gestionnaires pour qu'ils mettent en commun leurs retours d'expérience, leurs trucs et astuces de terrain. Cette mise en commun permettra d'identifier et de dégager une boîte à outils au service de l'espèce. Ce qui fonctionne dans certains secteurs ne fonctionnent pas dans d'autres mais les faire se rencontrer et échanger aura comme bénéfice de gagner en efficacité et de gagner du temps. Nous n'avons plus le luxe d'en perdre pour cette espèce. Je suis convaincu que du terrain viendront les solutions. Je veux donner la parole à ceux qui ne l'ont pas, à ceux qui aiment viscéralement leurs territoires de chasse et à ceux qui affrontent le froid et la pluie pour aller remplir les agrainoirs, relever leurs pièges ou affuter ces couples de corneilles qui envahissent la plaine. Ils ont les savoir-faire et pas toujours les « faire-savoir » mais pour ça, ils peuvent compter sur moi. J'ai autant d'intérêt à partager une coupe de champagne avec un préfet ou un ministre qu'un picon-bière avec un piègeur qui porte dans son regard la malice nécessaire pour tromper les ruses de la vieille renarde du secteur. C'est ma nature.

NORD – Lancement du réseau « Perdrix Grise »

ARTICLE PUBLIE DANS NOS CHASSES N°782 DE NOVEMBRE 2024

Comme annoncé dans plusieurs de ses publications, le Président de la FDC59 attache une forte importance, et une de ses priorités, à la constitution d'un réseau consacré à la perdrix grise dans le département du Nord.

En parallèle des commissions fédérales, ce réseau ne sera pas celui de la Fédération des chasseurs du Nord, mais celui des passionnés de la perdrix qui n'ont pas baissé les bras. Il sera le réseau de ceux qui œuvrent chaque jour de l'année à l'entretien d'un cheptel d'oiseaux qu'ils chérissent. L'idée du Président est de rassembler les passionnés qui mettent un point d'honneur à ce que la perdrix grise soit le gibier numéro 1 de leur territoire de chasse.

Dans cet objectif, il a missionné son personnel, en la personne de Quentin Lecoivre, pour coordonner et animer réunions et sorties de terrain qui permettront de constituer une boîte à idées, au profit de tous. Cette boîte à idées rassemblera les composantes de chaque territoire qui s'associera à la démarche de ce réseau consacré à 100 % à la perdrix grise. Les territoires dévoileront leurs secrets de réussites comme d'échecs, ce qui permettra aux chasseurs du Nord de s'inspirer de cela afin de reproduire chez eux le meilleur du panel proposé.

« Nous discuterons à bâtons rompus et nous tâcherons d'écrire un nouveau Chapitre, qui aujourd'hui reste une page blanche, » explique le Président de la FNC 59. « La solution miracle n'existe pas, mais la mise en commun des retours d'expérience des passionnés, dans ce réseau, permettra d'élargir nos horizons. Plutôt que de travailler de manière isolée, l'essence même de ce réseau est d'échanger et de collaborer, avec tous en tête le même but. Face à ce défi, c'est ensemble que les pistes de solution pourront émerger. »

Passionnés, ce réseau est fait pour vous!

« Comprenez, par la création de ce nouveau réseau, que votre fédération a une volonté forte de continuer d'y croire, et de travailler en ce sens. L'oiseau naturel ne sera jamais égalé par les renforcements et autres repeuplements issus d'élevage, et avant de songer à la facilité il faut travailler sur le fond ! Non pas que le réseau s'oppose aux multiples territoires qui se sont lancés dans les opérations proposées par le Plan Marshall, mais là où la perdrix grise naturelle est encore suffisamment représentée, notre volonté est de donner une priorité à l'oiseau naturel, emblème de notre département. »

Néanmoins, le réseau reste compatible avec les territoires ayant (ou voulant) procéder à des renforcements parcimonieux, qui viendraient compléter, par un apport léger d'oiseaux, le cheptel de population de reines des plaines, là où elle se fait rare. Les portes sont grandes ouvertes à toutes et tous, alors si vous vous retrouvez dans le concept proposé par le **réseau « Perdrix Grise »** n'hésitez pas à contacter Quentin Lecoeuvre: 06 89 95 37 76 ou glecoeuve@chasse59.net .

Quand bien même nous n'avons pas toutes les cartes en main, si vous avez cet oiseau dans le cœur, alors le Réseau perdrix grise est fait pour vous!

NORD - Les chasseurs au chevet des populations de perdrix grises : Balises GPS et aménagement expérimental

ARTICLE PUBLIE SUR LE SITE CHASSES.COM LE 5 MARS 2025

La perdrix grise va mal

Comme dans de nombreux territoires, les populations de perdrix grises se portent mal dans le département du Nord. Durement impacté par la modification de son habitat et la raréfaction de son alimentation dus aux bouleversements vécus depuis plus d'un demi-siècle par le monde agricole, ce gibier, ô combien fréquent autrefois dans le carnier des nemrods, se fait aujourd'hui fort rare au grand désespoir des chasseurs de petit gibier au chien d'arrêt.

La fédération des chasseurs du Nord ne baisse pas les bras !

Face à ce funeste constat, la fédération départementale des chasseurs du Nord (FDC 59) refuse de baisser les bras et a entrepris toute une série d'actions en faveur de la perdrix grise. Outre la mise en place d'un réseau qui vise à réunir et à faire échanger ceux qui refusent la fatalité de la situation, la FDC 59 a investi dans la pose de balises GPS et solaires. En effet, les chasseurs nordistes misent beaucoup sur l'aménagement des plaines agricoles en subventionnant (avec l'appui financier de la Région des Hauts-

de-France, du Département du Nord, de l'Office français de la biodiversité et l'appui technique de la FRC Hauts-de-France) notamment la plantation de haies, les semis de couverts après moissons appropriés et des couverts biodiversité et ces GPS vont être des outils supplémentaires pour juger de leur efficacité.

Des balises GPS posées sur des perdrix pour valider la pertinence d'un aménagement expérimental

Le but de ce programme de suivi est de valider la pertinence d'un nouvel aménagement expérimental en confirmant qu'il est bien fréquenté par les oiseaux, et qu'il leur fournit bien gîte, couvert, et site de nidification. Aussi, dans la nuit du 26 au 27 février derniers, le service technique de la FDC 59, appuyé de bénévoles, a capturé et équipé des fameuses balises GPS 5 perdrix : 4 poules et un coq, sur un territoire des environs de Cambrai, aménagé selon les préconisations fédérales, et protégé efficacement des prédateurs par piégeage. Si les premiers résultats de cette opération en faveur de la redynamisation des populations de ce gibier si emblématique ne sont pas encore connus, l'action des chasseurs du Nord et de leur fédération mérite déjà d'être particulièrement saluée. Encore une fois, les acteurs du monde cynégétique illustrent ici pleinement leur rôle de protecteur de la biodiversité

NORD - Subvention pour les piégeurs

Le Président de la FDC du Nord désireux de lutter encore plus efficacement contre les ESOD a décidé de doubler les aides aux piégeurs agréés afin de réguler les nuisibles.

La chasse en Europe, en France, dans les Régions et les départements

Ile de France

Baisse de lièvre

La FICIF a décidé de prendre des mesures draconiennes pour les attributions de plan de chasse du lièvre en 2025-2026. Si après les comptages l'indice kilométrique n'est pas supérieur ou égal à 3 lièvres au kilomètre, il n'y aura pas d'attribution.

Haute-Vienne

Des lâchers de faisans

L'appauvrissement de la biodiversité entraîne un changement dans les habitudes de chasse. "On va avoir des chasseurs de petit gibier qui vont également être des chasseurs de grand gibier, explique la directrice adjointe de la FDC 87. Le vrai

chasseur de petit gibier, pur, on le retrouve de moins en moins dans le département."
Le nombre de licenciés baisse régulièrement.

Pourtant, cette activité se révèle plutôt adaptée aux rythmes actuels : *"Finalement, aller chasser le petit gibier, c'est un moyen, aussi, de faire du sport. C'est une chasse qui peut attirer les jeunes, et qui se prête davantage au mode de vie moderne. C'est-à-dire que l'on peut aller chasser une heure, deux heures, puis on rentre parce qu'on en a marre ou parce qu'on a un repas de famille."*

La survie du petit gibier passe par une gestion durable des espèces. Dans le nord de la Haute-Vienne, à Azat-le-Ris, le Groupement d'intérêt cynégétique de la Basse Marche entreprend, par exemple, la réintroduction de faisans sur dix mille hectares. Depuis cinq ans, mille volatiles de souche sauvage sont lâchés à chaque mois de juillet. "On les lâche dans les cultures de maïs, de tournesol, de colza, détaille le président de l'association. Les oiseaux ont douze semaines. Là, ils vont trouver un vivier d'insectes très important pour pouvoir s'émanciper et devenir sauvages."

Hérault

Plusieurs sociétés de chasse contraintes de suspendre la chasse du lièvre dans l'Hérault

Le suivi sanitaire des animaux est une des missions que les chasseurs poursuivent qu'il s'agisse de la grande ou de la petite faune. En cas problème sur une espèce, les chasseurs n'attendent pas toujours que les autorités influencent la réglementation et agissent d'eux-mêmes pour prendre les meilleures décisions possibles. En raison de la virulence d'un virus qui touche le lièvre, le tir de ce gibier a été suspendu dans plusieurs sociétés de chasse de l'Hérault.

Le lièvre sévèrement touché par un virus hépatique.

Dans un secteur de l'Hérault, les chasseurs sont inquiets pour le lièvre. Certains animaux ont été retrouvés morts par les chasseurs et portaient des signes qui laissaient suspecter un problème sanitaire.

Des analyses ont été menées par des laboratoires sur demande des chasseurs et le verdict est tombé : un virus hépatique se répand dans les populations locales.

La Fédération des chasseurs de l'Hérault a alors fait passer le message aux sociétés de chasse locales pour qu'elles portent une attention toute particulière à l'espèce et aux prélèvements réalisés.

En réponse aux risques que représentent la maladie pour le lièvre, les présidents des sociétés de chasse de Pouzols, Puilacher, Plaissan, Le Pouget, Belarga et Tressan ont décidé de prendre des mesures rapides pour préserver le capucin.

Ces sociétés de chasse ont tout simplement décidé de suspendre la chasse du lièvre au 11 décembre bien que la date de fermeture officielle soit prévue bien plus tard.

Un virus récurrent qui fait toujours plus de dégâts.

Déjà en fin de saison 2023/2024, la situation du lièvre inquiète dans plusieurs départements. La maladie, les prédateurs et une reproduction pas toujours au top rendait les choses compliquées pour le capucin qui avait été assez peu observé dans des secteurs où il abonde habituellement.

S'il n'est pas toujours possible de découvrir avec précision quelles sont les raisons du déclin d'une population, les chasseurs préfèrent jouer la carte de la prudence lorsqu'ils savent qu'un virus sévit sévèrement dans leur région.

La maladie hépatique du lièvre et les virus qui s'y rapportent semblent devenir de plus en plus virulents chaque année.

Il y a quelques années encore, cette maladie se concentrait sur des points précis mais aujourd'hui, plusieurs départements se plaignent parfois d'être touchés en même temps par ce type de virus. Certains chasseurs font même l'analogie entre la maladie hépatique du lièvre et le comportement d'autres virus comme celui responsable de la grippe aviaire.

Var

Carces : 300 perdrix rouges réintroduites dans la forêt pour assurer la préservation de l'espèce

La perdrix rouge est une espèce en déclin notamment en raison de l'urbanisation. Les perdrix relâchées ont été équipées d'une bague numérotée pour permettre de les recenser.

Une excellente nouvelle pour la biodiversité varoise. 300 perdrix rouges, une espèce actuellement menacées, ont été réintroduites dans la forêt de Carcès en août dernier.

Ces oiseaux ont été conditionnés depuis leur naissance pour craindre l'homme et leurs prédateurs, afin d'adopter un comportement le plus naturel possible qu'une perdrix rouge ayant grandi en milieu sauvage.

L'espèce en déclin depuis les années 70

L'espèce avait quasiment disparu dans le Var, en grande partie à cause de l'urbanisation, mais pas uniquement. Selon l'ornithologue Luca Stofa, la population de perdrix rouges, appartenant à la famille des phasianidés, avait commencé à décliner dès les années 1970, voire même avant.

"La chasse n'est pas la seule cause de cette régression. Il y a aussi la fragmentation de l'habitat, la pollution génétique et le dérangement lié aux animaux domestiques," explique-t-il.

Bien que la réintroduction soit perçue comme une bonne chose, le spécialiste reste prudent et indique qu'un contrôle ainsi que des mesures sanitaires devront être pris en compte pour éviter une dégradation qu'on n'aurait pas soupçonnée auparavant.

Un environnement propice à leur épanouissement

Les perdrix rouges ont été relâchées dans un périmètre de 500 hectares autour de la commune de Carcès. Elles évoluent principalement dans des espaces ouverts, comme les garrigues. Pour répondre à ce besoin, la société de chasse a dû agir rapidement en aménageant la forêt et en abattant certains arbres afin de recréer un habitat favorable.

"On ne lâche pas des perdreaux dans le milieu naturel uniquement pour lâcher des perdrix. Il faut d'abord que le milieu soit hyper favorable", explique le technicien cynégétique à la Fédération départementale des chasseurs du Var. Il ajoute: "Ces oiseaux sont des maillons essentiels de la chaîne alimentaire. Comme le lapin de garenne, la perdrix rouge sera une proie préférentielle, ce qui en fait une espèce clé de voûte."

Pour permettre à l'espèce de se rétablir dans la région, les perdrix rouges, marquées d'un numéro sur leur bague pour faciliter le suivi, seront protégées de la chasse pendant les quatre prochaines années.

Nids et Œufs (Tous les indices pour les identifier)

Perdrix grise	
Nid Dépression au sol : (p : 7 cm) à peine garnie par la femelle de végétaux secs, souvent le long d'un linéaire (bordure cultivée, lisière de haie...) ou parfois en plein champ ; une coulée y accède. Œuf Ovale piriforme : 36,5 mmx 27,3 mm ; uniforme (brun olive, gris vert). Ponte de 14 /15 œufs ; la poule recouvre de végétaux la ponte incomplète, puis l'incube 24-25 jours. Poussins Nidifuges : à la naissance, toison jaunâtre dessous, roussâtre marquée de brun dessus (bandes longitudinales sombres et claires du milieu du dos au croupion) brides brunes sur la joue ; se nourrissent seuls dès l'éclosion (60 à 80 %d'insectes les 10 premiers jours, puis de plus en plus de végétaux ; vols de fuite à 14 jours. Totalement emplumés à 28 jours. Les pouillards restent en famille jusqu'à l'hiver ; Période de reproduction Pontes dès fin avril, puis jusqu'en juillet (1 par an, voire 2 ou 3 – phénomène de « recoquetage » – en cas de destruction) D'APRES LA NATURE A LA LOUPE (CHASSEUR FRANÇAIS)	

Réglementation et sécurité	
--	--

D'APRES CHASSE PASSION OCTOBRE 2024 Jacques CHEVAL

Dates d'ouverture de la chasse : des décalages incompréhensibles !

L'ouverture générale de la chasse est passée, enfin presque, car à dire vrai, ce terme ne veut plus dire grand-chose de nos jours dans le milieu cynégétique.

Il semble loin le temps où l'on comptait nos cartouches au coin du feu le samedi veille d'ouverture, ou quelques jours avant l'on allait faire un tour chez Décat' pour acheter un beau gilet tout neuf en prévision du jour J. Le jour J justement n'existe plus dans bon nombre de départements français.

Depuis une quinzaine d'années, plus ou moins en fonction des départements, les fédérations de chasse ont pris l'habitude de décaler progressivement les dates d'ouverture au petit gibier. Ainsi, il n'est pas rare, voire fréquent, d'être autorisé à chasser le faisan ou le lièvre seulement à partir de la mi-octobre, soit quasiment un mois plus tard qu'autrefois

Qu'est-ce qui justifie un tel décalage et quelles conséquences cela a-t-il sur la chasse ? Commençons, une fois n'est pas coutume, par les conséquences. Aujourd'hui, l'ouverture générale se résume pour de nombreux chasseurs à chasser soit le pigeon, soit le grand gibier ; le terme d'ouverture générale paraît donc quelque peu galvaudé, vous en conviendrez... La perdrix, me direz-vous ? À moins de faire partie des quelques chanceux qui en conservent sur leur territoire, elle a malheureusement disparu de nos plaines, tout comme le lapin d'ailleurs. Il reste quelques cailles ou canards ici et là, pas de quoi faire chasser son chien toute la journée, ni passer une journée d'ouverture mémorable entre amis.

Mettez-vous à la place d'un chasseur de petit gibier qui a « quelques années » de permis derrière lui. L'âge réduisant déjà l'ardeur, va-t-il prendre son permis pour ENFIN pouvoir chasser un faisan pendant trois ou quatre dimanches à partir du 15 octobre ? Idem pour un jeune chasseur, impatient avec son nouveau chien qui a intérêt à être disponible pendant les quelques week-ends de chasse que la fédération lui autorise, sous peine de quoi il devra encore attendre un an.

Aujourd'hui, tout est fait pour favoriser la chasse du grand gibier, alors que la gestion ultra-restrictive du petit gibier semble contre-productive. On voit déjà s'agiter les partisans de ces reports d'ouverture, qui vont nous expliquer que c'est, au contraire, pour préserver le petit gibier et donc encourager sa chasse. Préserver ne veut pas dire interdire... Finalement, pourquoi les dates sont-elles décalées ? La raison principale est de protéger le gibier des périodes de reproduction tardives, pour éviter de tirer un « pouillard » ou un « levreau » (le cas des hases allaitantes étant parfaitement recevable mais pas nécessairement majoritaire et variable d'une année à l'autre. Des dates début octobre semblent plus cohérentes) D'autres invoquent des conflits d'intérêt entre chasseurs de grand et de petit gibier, je ne rentrerais pas dans ce débat.

Ces arguments d'autrefois, qu'on entend depuis toujours, n'ont plus vraiment de sens. On prend des décisions en 2024 avec des pensées, voire des vues de l'esprit, des années 1950... On évolue, mais pas sur tous les tableaux. Pourquoi ? Parce que depuis belle lurette, quasiment tous les territoires de chasse sont en plan de chasse, et les chasseurs sont limités dans leurs prélèvements. Empêcher les chasseurs de chasser sous prétexte qu'ils ne sauraient pas faire la différence entre un levreau et un lièvre, un jeune faisan et un coq de cinq ans, c'est franchement les prendre pour des imbéciles ! Les chasseurs sont les premiers à veiller sur leur territoire, les premiers à vouloir voir « leur » population de petit gibier se porter bien. Alors, si Robert veut tirer un coq le 20 septembre par une belle journée ensoleillée, qu'est-ce que cela change ? Le coq sera-t-il plus gros, plus beau ou plus intelligent 15 jours plus tard ? Et si Marcel, son voisin, a l'éthique discutable, croyez-vous qu'en lui retirant un mois de chasse on l'empêchera de tuer un jeune lièvre en octobre, car il y en aura toujours à cette époque. Bien sûr que non !

C'est se tirer une balle dans le pied que de vouloir, par tous les moyens, empêcher les chasseurs de chasser ! Je connais des territoires qui regorgent littéralement de faisans naturels qu'on ne peut presque jamais tirer, et qui ne pourront guère en accueillir plus, car le territoire a atteint sa capacité maximale. Les chasseurs de petit gibier seraient-ils devenus comme Picsou ? Quel est l'intérêt, si ce n'est de pousser encore un peu plus certains à raccrocher leur fusil !

Ces reports de dates sont fixés par les fédérations, souvent soumis au vote des chasseurs lors des assemblées générales. J'ai vraiment du mal à comprendre ce qui motive encore certains, par les temps qui courent, à se mettre des bâtons dans les roues... Alors, de grâce, arrêtons d'en rajouter et laissons les chasseurs chasser... le plus longtemps possible !

Événements et Dates à retenir – Agenda



28 au 31 mars 2025 à Mantes la Jolie 78200 : Salon de la chasse et de la Faune Sauvage

29 mars 2023 à Mantes la Jolie : Assemblée Générale de l'UNCPG

11-12-13 avril 2025 à Saint-Gaudens 31 800 : Passion Grand Sud - Salon chasse et nature

Samedi 12 avril 2025
à Marcillat-en-Combraille (03420)
Assemblée Générale de l'ADCPGo3

12 et 13 avril 2025 à Uzès 30 : Salon Sud Traditions

26 avril 2025 à Moulins : Assemblée Générale de la FDC de l'Allier

13-14-15 juin 2025 à Lamotte-Beuvron 41 600 : Game Fair

5-6 juillet 2025 à Cayeux-sur-Mer 80 410 : Salon des Migrateurs

29-31 août 2025 au Château Filhot 33210 Sauternes : Terre de Chasse

Les recettes conseillées à nos adhérents

Perdreau gris rôti	
Ingrédients (pour 2 personnes) : • 2 perdreaux gris • 1 chou vert • Barde de lard de ventrèche séché • 6 tranches de lard fumé très fines • 2 échalotes • 2 gousses d'ail • Thym, laurier • Queue de persil • 1 verre de bouillon de volaille • 1/2 verre de fond de veau • 1 petit verre de gin • Citron • Beurre • Graisse de canard • Genièvre • Sel, poivre	Préparation : • Plumer et vider les perdreaux. Réserver les foies. Assaisonner l'intérieur des perdreaux de sel, poivre, genièvre moulu, les barder avec le lard de ventrèche. Ficeler • Séparer les feuilles du chou les unes des autres. Bien les laver, puis les blanchir dans un grand récipient d'eau froide portée à ébullition. Tailler le lard fumé en lardons très fins. Ciseler les échalotes, les faire blondir avec quelques grains de genièvre, ajouter le chou blanchi, les gousses d'ail écrasées, un petit bouquet garni et enfin un demi-verre de bouillon de volaille. Laisser compoter au coin du feu jusqu'à évaporation complète du jus • Tailler les foies des perdreaux en cubes, les ajouter au chou, saler, poivrer. Au bout de 3 minutes supplémentaires, le chou est prêt • Dans un poêlon à fond épais, verser de la graisse de canard et faire chauffer. Mettre les perdreaux côté flanc à rissoler. Les tourner sur l'autre côté avant de les mettre sur le dos. Saler, poivrer. • Déglacer le poêlon avec un peu de gin. Réduire à sec, ajouter le fond de veau, le reste de bouillon de volaille, quelques baies de genièvre écrasées, un peu de citron et deux noisettes de beurre. • Poser le perdreau sur le chou vert et arroser de sauce

	Défendons la chasse	
<i>Artémis déesse de la chasse chez les Grecs</i>		<i>Diane déesse de la chasse chez les Romains</i>

Face aux attaques permanentes dont la chasse fait l'objet, l'association a décidé de publier dans chaque bulletin un article ou une interview ou une tribune défendant la chasse qui aura été publié ou diffusé dans les différents media.

*Les chasseurs des acteurs engagés au service de la biodiversité.
Les chasseurs n'ont pas à rougir de ce qu'ils sont.*

SELON LA FNC

Oui comme le précise d'emblée la FNC les nemrods français sont tout d'abord des citoyens responsables qui ont la volonté d'assurer une cohabitation sereine, en toute sécurité, entre les différents usagers de la nature, avec l'objectif de tendre vers le zéro accident. La précédente saison de chasse 2023-2024 l'a une nouvelle fois démontré : le nombre d'accidents mortels est historiquement bas. Et cette tendance s'affirme. En 20 ans, ces accidents ont baissé de 77 %.

« Ce sont également des citoyens lucides car les chasseurs sont les premiers témoins des changements qui affectent les biotopes, souligne notre Fédération nationale. Ils sont même les premières victimes de la perte de biodiversité qui se manifeste, par exemple, par la disparition de certaines espèces comme la petite faune sédentaire de plaine. Les chasseurs sont aussi de grands passionnés qui donnent de leur temps au service de la nature et de ses écosystèmes. Grâce à l'implication du réseau fédéral de la chasse, dans le cadre de cette enquête « tableau de bord » 2024, nous avons des données concrètes sur les externalités positives des chasseurs en faveur de notre biodiversité menacée. »

Pourtant, le contexte dans lequel nous évoluons dans le cadre de notre pratique, est particulièrement tendu. L'Observatoire des violences faites aux chasseurs, mis en place en 2020 par la FNC, témoigne d'une amplification de ces actes malveillants dans la période d'ouverture de la chasse. On dénombre près d'un signalement par jour en période de chasse.

La chasse est une activité légale et strictement encadrée, reprend la FNC. Elle se trouve injustement dans la position d'accusé alors qu'elle n'a jamais cessé de se reformer et de s'inscrire dans une dynamique de progrès, qu'il soit sociétal ou environnemental. Disposer de données fiables pour évaluer et quantifier ces progrès est primordial. Développer des outils efficaces de suivi des populations d'espèces chassées est indispensable. Déterminer grâce à ces données de prélèvement l'évolution de leur démographie est essentiel. La science doit faire partie de notre présent pour assurer notre futur. La biodiversité est notre bien commun. Les chasseurs l'ont compris depuis longtemps. Il est urgent de leur faire confiance. Plus de 650 000 chasseurs bénévoles interviennent pour la sauvegarde des biotopes sans oublier l'engagement des techniciens et ingénieurs des Fédérations des chasseurs. Dans ce contexte, ne tombons pas dans le piège d'une nature sous cloche qui va souvent de pair avec une vision sur-réglementée, étatique voire « collectiviste » de sa conservation. La défense d'une chasse durable n'est pas pour les chasseurs, une simple intention en forme de « green washing ».

C'est une réalité pour la FNC, forte de ses 94 Fédérations départementales de chasseurs et 13 Fédérations régionales. Les quelque 945 000 chasseurs qui valident leur permis chaque saison, par une pratique durable de leur activité, participent, de fait, à la préservation des ressources biologiques sur les territoires ruraux.

Lu pour vous

Cette rubrique veut attirer l'attention de nos adhérents sur des articles parus dans des revues de chasse et portant sur le petit gibier



<i>Connaissance de la chasse N°585 :</i> • Chasses traditionnelles de l'alouette • Sauver le petit gibier ! • Le capucin à l'arc <i>Connaissance de la chasse N°586 :</i> • La Palombe à fleurs de cimes <i>Connaissance de la chasse N°587 :</i> • Des faisans si hauts <i>Revue Nationale de la Chasse N°929 :</i> • Société communale de Trivy • A l'Affût des vanneaux • Grand tétras Réimplantation dans les Vosges <i>Revue Nationale de la Chasse N°930 :</i> • Chasse buissonnière hivernale du lapin de garenne • L'ACCA de Cornus en Aveyron • Migration 2024 : le bilan • Ratons laveurs <i>Chasseur français N°1535</i> • Les atouts du faisan vénéré • Oie cendré dans le Marais Breton • Des haies à turdidés • Les corvidés au grand-Duc • Le plomb en zones humides <i>Chasseur français N°1536</i> • Dans les yeux du gibier • Les nids tubulaires • Lâcher de reproducteurs	<i>Chasseur français N°1537</i> • Pêcher et chasser sans prélever • A l'affût des corneilles • La garenne artificielle <i>Planète chasse N°90</i> • Chasser en hiver • Canards en fin de saison <i>Nos chasses N°784</i> • Le piégeage mérite son dossier • Pantès et mantoles • Nord – Lancement du réseau « Perdrix Grise », c'est maintenant ! <i>Nos chasses N°785</i> • La vénerie du lapin • Etudes en cours sur la bécasse <i>Nos chasses N°786</i> • Comment stopper l'invasion du raton laveur <i>La Mordorée N°313</i> • Migrations en éventail <i>Bécasse Passion N°132</i> • Biologie de la reproduction de la bécasse <i>Chasse Magazine N°38</i> • La chasse à la sauvagine • La chasse par temps de neige <i>Chien courant N°117</i> • Le Porcelaine
--	--

**Sites à consulter recommandés par l'association et applications
à télécharger**



Sites à consulter

Fédération Nationale des Chasseurs

<https://www.chasseurdefrance.com>

Office français de la biodiversité

<https://ofb.gouv.fr>

Fédération régionale des chasseurs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

<https://chasseauvergnerhonealpes.com>

Centrale canine du bourbonnais

<https://www.centrale-canine.fr/societe-canine-du-bourbonnais>

Fédération départementale des chasseurs de l'Allier

<https://www.fdc03.chasseauvergnerhonealpes.com>

Louveterie de France et lieutenants de louveterie

www.louveterie.com

Union Nationale d'Association des Piégeurs Agréés de France

<https://www.unapaf.fr>

Bécassiers de France

<https://becassiersdefrance.com>

Fédération des associations de chasseurs aux chiens courants

<https://www.faccc.fr/>

<https://afaccc03.jimdofree.com/>

Arc Chasse Loisir 03

<http://aclo3.free.fr/>

ANCLATRA

www.anclatra.fr

Fondation François Sommer

<https://fondationfrancoissommer.org>

Chasse Passion

<https://www.chassepassion.net>

Passion La Chasse

<https://www.passionlachasse.com>

Le journal du chasseur

<https://journalduchasseur.fr>

Actualités de la chasse et des chasseurs

<https://www.chassons.com>

Airbnb des chasseurs

[En quête de territoire](#)

<https://www.tuchassou.fr>

<https://www.journeedechasse.com>

Suivi des actions en faveur de la biodiversité

<https://www.chasseurdefrance.com/agir/cynactions/>

Applications à télécharger et sites participatifs

CHASSADAPT	voir bulletin N°1
VIGIFAUNE	voir bulletin N°2
CITIQUE - SIGNALEMENT TIQUE	voir bulletin N°3
Béc@notes	voir bulletin N°4
VIGIFAUNE	voir bulletin N°5
MELCKONE :	voir bulletin N°7
SIRENE TECH :	voir bulletin N°8
SIGNALER DEGATS FAUNE SAUVAGE	voir bulletin N°9
CHASSE EN COURS :	voir bulletin N°14

Nos adhérents et nos lecteurs ont la parole

Vous souhaitez envoyer un message, donner une information, raconter une histoire, partager une expérience ayant trait au petit gibier, réagir aux articles de notre bulletin

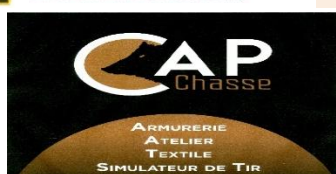
Envoyez-le sur notre adresse mël adcpgo3@orange.fr

.Après accord du conseil d'administration votre texte sera diffusé dans notre bulletin bimestriel.



Vous désirez obtenir un ancien numéro du bulletin de l'association, faites en la demande sur le mël de l'association adcpgo3@orange.fr

Ils soutiennent nos actions



CAP CHASSE - CAP ANIMAL
30 rue Millepertuis 03400 YZEVRE
04 70 47 58 20 | capchasse.moulins@gmail.com



En étant membre de notre association vous bénéficiez, sur présentation de votre carte d'adhérent à jour de l'année, d'une remise de 10% sur les cartouches pour le petit gibier et sur les vêtements chez les armuriers qui soutiennent nos actions

Vous voulez adhérer ou faire adhérer des amis

demandez des bulletins d'adhésion à Contact : adcpq03@orange.fr

